



RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT 2018



GROUPE ERMEWA EN 2018



413m €
Chiffre d'affaires 2018

238m €
EBITDA 2018

+ de 750
Clients

+ de 30
Pays à travers le monde

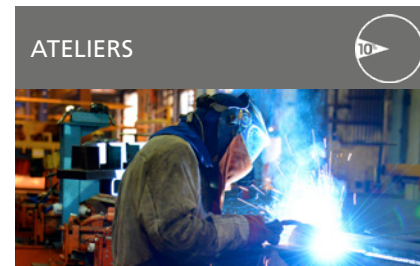
700
Collaborateurs



- **2^{ème} acteur** sur le marché de la location de wagons de transport de marchandises en Europe, avec une part de marché d'environ 17%
- Forte présence dans divers secteurs dans les **principaux pays européens**
- **2^{ème} plus grande flotte d'Europe et la plus grande flotte de France**
- Possède tous types de wagons (plus de 300)
- Âge moyen de la flotte en location : **32 ans**
- Solide clientèle avec des entreprises de premier plan



- **L'un des leaders mondiaux** dans le secteur de la location de conteneurs-citernes, avec une part de marché d'environ 40% et d'environ 30% pour les conteneurs-citernes spéciaux et les conteneurs-citernes à gaz
- Présence **mondiale** (plus de 80 pays)
- **Flotte locale chinoise** dédiée de 2 500 unités
- Âge moyen de la flotte : **9 ans**
- Large éventail de **clients industriels** dans différents segments : produits pétroliers, produits chimiques, mines, transports, alimentation, etc.



- **6 ateliers implantés de manière stratégique** dans toute la France
- **Leader incontesté** sur le marché français
- **Accompagnement de l'activité de location de wagons et prestation de services à des tiers**
- Gamme de services couvrant **toutes les activités d'entretien des wagons** : maintenance des essieux et des wagons, transformation, modernisation et fabrication de nouveaux wagons
- **Capacités de conception** de nouveaux wagons
- **Certificats européens**
- Environ 45 % de **recettes externes**



POLITIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE QUALITÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Nos activités doivent s'inscrire dans une logique de soutenabilité à long terme. Cela signifie qu'au-delà de la nécessaire performance technique, économique et commerciale au quotidien, notre Groupe doit pouvoir s'appuyer sur des fondamentaux qui lui garantissent un développement à long terme, et prendre un certain nombre d'engagements vis-à-vis de ses collaborateurs et de ses partenaires.

Pour le groupe Ermewa, ces fondamentaux sont :

- **D'une part des atouts à préserver** : les compétences des collaborateurs du Groupe, l'efficacité économique de nos opérations, et la qualité environnementale ;
- **Et d'autre part des principes de base à observer** : la maîtrise des risques, l'investissement de tous, la responsabilité de chacun, l'amélioration continue et la protection de l'environnement.

S'agissant des engagements que nous prenons, notre devoir est de :

- Garantir la sécurité et la santé de nos collaborateurs et des personnes impliquées par nos activités.
- Satisfaire nos clients et les aider à assurer la sûreté de leurs opérations.
- Commercialiser des produits et des services fiables, conformes et certifiés.
- Respecter les lois, règlements et procédures en vigueur.
- Inscrire naturellement notre démarche dans le développement durable.
- Entretenir la satisfaction des collaborateurs et motiver leur implication dans la démarche d'amélioration continue.

Afin de respecter ces engagements,

NOUS AVONS

- Déployé un Système de Gestion de la Sécurité Groupe (SGS).
- Créé un Comité de Direction Sécurité Groupe.
- Adopté une méthode commune de gestion des événements afin de disposer d'un retour d'expérience optimisé (REX).

NOUS CONTINUONS A

- Contrôler le respect des procédures et des exigences réglementaires en matière de Sécurité, Qualité, Environnement.
- Communiquer en interne sur les performances du SGS.
- Evaluer les risques de toutes nos activités en utilisant des indicateurs pertinents.
- Dispenser des formations continues à nos employés.

Ermewa Group Management Committee

David Zindo
CEO Ermewa Group

Etienne Fallou
CFO Ermewa Group

Caroline Tomkevitch
HR Director

Agathe Marie
Legal & Insurance Director

Stéphane Gavard
CTO Ermewa Group

Peter Reinshagen
Managing Director Ermewa

Vincent Martin
Managing Director Eurotainer

Julien Mathiaud
Managing Director Inveho

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I VALEURS, ÉTHIQUE

PARTIE II SÉCURITÉ

PARTIE III INNOVATION ET DIGITALISATION

PARTIE IV ENVIRONNEMENT ET RSE

PARTIE V RÉGLEMENTATION

PARTIE VI ACQUISITIONS

PARTIE VII CERTIFICATIONS

PARTIE VIII PERSPECTIVES

APPENDICE ACRONYMES

6

8

16

19

24

26

27

28

30

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

1 Groupe, 3 marques et 4 piliers : voilà de quelle manière je définirais tout simplement qui nous sommes et ce que nous faisons.

Nos 3 marques, Ermewa, Eurotainer et Inveho, sont bien implantées sur le marché et sont de véritables références en matière de qualité et de service dans leurs domaines respectifs.

Les 4 piliers sont au coeur de toutes nos actions : la sécurité garantie, l'innovation et la transformation pour mieux répondre aux besoins de nos clients, la croissance pour l'avenir de notre groupe et, enfin, le développement durable. Ils sont le moteur de nos activités quotidiennes. Ils constituent notre « objectif » en tant que société et la clé de notre succès dans l'avenir. Le chemin à parcourir est encore long mais nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli.

Ce rapport vise en effet à donner une vue d'ensemble des actions menées en 2018, et des moments forts qui méritent d'être soulignés.

- En 2018, nous avons mis en place un nouveau Plan QSE. Le cadre regroupant les valeurs et les principes d'éthique du Groupe se trouve dans la Partie I du présent Rapport annuel.
- L'année 2018 a été bien chargée en termes de nombre d'événements de sécurité à gérer. Les activités du Comité de pilotage de notre Système de gestion de la sécurité (SGS) dont la liste figure dans la Partie II montrent bien à quel point l'année a été mouvementée.
- Ermewa a été très active dans le domaine de la sécurité avec notamment la réalisation d'un audit de tous les wagons transportant des matières dangereuses, l'adoption de directives d'entretien harmonisées et l'organisation de séminaires pour renforcer la culture de sécurité dans l'entreprise. Des partenariats avec des écoles ont également été privilégiés pour mettre en place des formations en lien avec les activités du Groupe.
- La digitalisation est également une priorité. Ermewa a conclu un partenariat avec Amsted Rail pour équiper toute la flotte en télématique, et collabore étroitement avec Knorr Bremse, un spécialiste des freins, pour surveiller le système de freinage.
- Ermewa joue également un rôle actif dans des consortiums tels que le TIS « Cercle d'innovation technique pour le fret ferroviaire » ou le CFW « Wagons de fret compétitifs » pour offrir à ses clients des wagons dotés de technologies novatrices, mais aussi pour améliorer la sécurité.
- Le Groupe Ermewa a participé à plusieurs événements caritatifs. Merci à ceux d'entre vous qui y ont participé.
- Nous avons également mené des opérations de croissance externe, notamment avec l'acquisition de la flotte intermodale de Macquarie, avec Taylor Minster Leasing et SGTL (Partie 6).
- L'Unité opérationnelle Conteneurs a élargi son portefeuille grâce à l'acquisition de nouveaux conteneurs-citernes 20 pieds en composite qui serviront d'alternative légère aux conteneurs-citernes en acier.
- Inveho a continué d'investir dans son outil de production afin d'améliorer la sécurité et l'efficacité, notamment grâce à l'acquisition d'un équipement automatisé pour le lavage des roulements d'essieu et d'une cabine de soudure pour les bogies pour un meilleur traitement des fumées, une meilleure ergonomie et de meilleures conditions de travail.
- Inveho est également très sensible aux questions environnementales et soutient l'initiative de Reforest'Action.
- La réglementation est essentielle dans notre secteur. Les nouvelles évolutions réglementaires font l'objet d'une évaluation approfondie et des mesures seront mises en oeuvre pour en garantir le plus strict respect. L'adoption du 4^{ème} paquet ferroviaire est une évolution majeure que nous devons intégrer dans nos processus de travail (Partie 5).
- Dernier point, mais non des moindres, je voudrais saisir l'opportunité qui m'est offerte pour féliciter les équipes qui ont réussi à obtenir le renouvellement de nos certifications en 2018 (Partie 7).

Bonne lecture !



David Zindo
CEO Ermewa Group

NOS VALEURS

ESPRIT D'ÉQUIPE

Nous encourageons l'esprit d'équipe

- Nous sommes le groupe Ermewa et partageons les mêmes valeurs
- Nous sommes une seule et même équipe avec une seule et même flotte dans chacune de nos activités commerciales
- Partout dans le monde, nos équipes collaborent pour garantir le succès de nos projets

PROXIMITÉ

Nous connaissons nos clients

- Nous proposons des solutions optimisées pour répondre aux besoins de nos clients
- Les interlocuteurs locaux sont notre force pour mieux répondre aux besoins de nos clients
- Nous sommes proches du marché et participons activement à l'évolution de notre industrie

ENGAGEMENT

Le groupe Ermewa est un partenaire de confiance et professionnel

- Nous tenons nos engagements envers les différentes parties prenantes
- Nous garantissons la meilleure qualité de service
- Nous donnons à chacun les moyens de relever des défis

EXPERTISE TECHNIQUE

Nous maîtrisons la complexité technique

- Notre expertise technique apporte une réelle valeur ajoutée à nos clients
- Nous nous engageons à fournir des solutions sur-mesure
- Nous encourageons les approches novatrices

ORIENTATION PROACTIVE

Notre approche est proactive et animée par l'esprit d'entreprise

- Nous anticipons les besoins et les exigences des clients
- Notre délai de réponse est l'un de nos principaux atouts
- Nous voyons les choses sous un autre angle

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous prenons soin de la planète et de ses habitants

- La sécurité de nos actifs et des pratiques environnementales saines sont nos priorités
- Nous valorisons nos employés et contribuons à leur développement
- Nous accordons la priorité aux stratégies à long terme et produisons des résultats pour nos actionnaires

NOTRE CHARTE ÉTHIQUE

RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Nous respectons les lois et réglementations
- Nous gérons activement les risques dans le respect des principes du développement durable et agissons en faveur d'une plus grande responsabilité environnementale en réduisant l'impact global de l'industrie du transport sur la planète
- Nous respectons les engagements individuels pour autant qu'ils n'impliquent pas le groupe
- Nous ne tolérons pas la corruption et n'encourageons pas les pratiques illicites

RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DE NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX

- Nous incarnons l'engagement et les valeurs du groupe
- Nous croyons en la libre concurrence et respectons nos concurrents
- Nous n'acceptons aucun cadeau ou avantage qui engendrerait un sentiment d'obligation
- Nous agissons comme il se doit et de manière appropriée avec nos clients en leur garantissant la qualité, l'équité et la confidentialité, le cas échéant
- Il est important pour nous que nos partenaires partagent nos principes d'éthique

RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DE NOTRE GROUPE ET DE NOS ACTIONNAIRES

- Nous contribuons à l'amélioration de l'image du groupe en partageant les mêmes valeurs environnementales, sociales et de gouvernance
- Nous développons nos activités de façon responsable et nous tenons nos engagements
- Nous communiquons des informations fiables, exhaustives et appropriées sur notre activité et nos résultats
- Nous préservons la confidentialité des documents et des données
- Nous respectons et protégeons les biens mis à notre disposition
- Nous évitons les conflits d'intérêts ou les situations qui pourraient être perçues comme telles
- Nous respectons nos contrats de travail consciencieusement

RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DE NOTRE PERSONNEL

- Nous respectons les obligations légales, réglementaires et contractuelles
- Nous respectons la diversité et condamnons toute forme de discrimination
- Nous encourageons le respect mutuel et ne tolérons pas le harcèlement
- Nous encourageons notre personnel à prendre en compte les conséquences environnementales de ses actes et à chercher à en minimiser l'impact lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire
- Nous maintenons un environnement de travail sain, sûr et harmonieux
- Nous respectons chaque individu et sa vie privée
- Nous nous engageons en faveur d'une politique de développement et d'amélioration des ressources et des compétences
- Nous valorisons l'expertise et nous soutenons et encourageons l'esprit d'entreprise



La sécurité est au coeur de notre communication interne à tous les niveaux du groupe.

2.1 PERFORMANCE / ACCIDENTS

Des rapports quantitatifs et qualitatifs sont élaborés et permettent une amélioration constante de nos méthodes de travail.

Les taux de fréquence et de gravité pour 2018 comparés à ceux de 2017 sont les suivants :

	2018	2017
Effectif	689	646
Nombre de jours d'absence à la suite d'accidents du travail	557	539
Taux de gravité	0.45	0.48
Taux de fréquence	35.81	39.07

La direction technique contrôle le suivi des incidents et les plans d'action si nécessaire.

Chaque unité opérationnelle (Wagons, Conteneurs et Ateliers) gère ses propres incidents.

Pour les unités opérationnelles Wagons et Conteneurs, les incidents sont d'abord matériels, avec un impact externe potentiel sur les personnes et/ou l'environnement.

WAGONS

Depuis la mi-2018, tous les incidents impliquant des wagons sont consignés et centralisés à l'aide d'un seul outil dans l'ERP. Les incidents sont classés en 4 niveaux :

- 1 Mineur : dommages limités au wagon, aucune conséquence humaine, environnementale ou sur la circulation, aucun impact potentiel sur la sécurité
- 2 Moyen : dommages causés au wagon avec un impact potentiel sur le trafic et la sécurité, aucune conséquence humaine, environnementale, plan d'action limité
- 3 Élevé : implique au moins une des conséquences suivantes : dommages importants causés au wagon et/ou personnes blessées, impact limité sur l'environnement local, dommages matériels, intervention d'une équipe de sauvetage externe, ou impact potentiel sur la sécurité avec un plan d'action étendu
- 4 Majeur : implique au moins une des conséquences suivantes : dommages importants et/ou décès, pollution de l'environnement, dégâts matériels importants, intervention d'une équipe de sauvetage externe, médias

En 2018, 120 incidents dans lesquels Ermewa a été mentionné au moins une fois se sont produits

Niveau 1	61
Niveau 2	45
Niveau 3	14
Niveau 4	0

Parmi les 14 incidents de « niveau 3 » qui se sont produits en 2018, ceux qui suivent ont nécessité un vaste plan d'action :

Février 2018

Description :

Incident humain dans l'atelier Claude en France, travailleurs intoxiqués par du DCE (dichloroéthane) en raison d'une insuffisance d'oxygène dans la citerne.

Plan d'action :

Ermewa a collaboré étroitement avec l'atelier pour mettre en oeuvre un plan d'action afin d'éviter tout nouvel incident. Ermewa a réalisé plusieurs audits puis procédé aux améliorations des procédures demandées et a décidé de relancer la production quelques semaines après. Le plan d'action fait toujours l'objet d'un suivi régulier.

Mars 2018

Description :

Dans le cadre d'une campagne de surveillance du comportement, des défaillances ont été découvertes sur 2 wagons-trémies céréaliers.

Plan d'action :

Ces wagons ont été envoyés à l'atelier en vue d'une expertise. La cause a été identifiée comme étant la planéité de la traverse pivot avec une mesure hors tolérance. Cette défaillance est liée à un défaut de fabrication. Une réclamation a été transmise au fabricant en lui demandant de proposer un plan d'action visant à éliminer tout risque lié à ce défaut. Entre-temps, la supervision a été élargie dans le cadre de la surveillance de cette flotte.

Juillet 2018

Description :

Un wagon-citerne transportant de l'acide fluorhydrique a subi une fuite lors de son déchargement sur le site du client en Allemagne à cause d'une fissure dans la soudure centrale circulaire. Des mesures de précaution ont été mises en place en collaboration avec les autorités locales.

Plan d'action :

Déclenchement de la procédure de gestion de crise, incident contrôlé par l'Entité en Charge de la Maintenance et le Comité de Gestion de la Sécurité du Groupe. Ermewa a pris la décision de suspendre l'ensemble des wagons transportant de l'acide fluorhydrique. La cellule de crise est chargée d'enquêter et d'analyser les causes.

Octobre 2018

Description :

Déraillement en Italie d'un wagon transportant du chloroforme. Le déraillement a eu lieu au centre de Rapallo. Aucun dommage humain ou environnemental, uniquement des dégâts matériels. La cause principale n'a pas été identifiée. Une enquête a été ouverte par la Cour de Gênes contre les représentants légaux du propriétaire, l'entreprise ferroviaire et le gestionnaire de l'infrastructure et cette enquête suit actuellement son cours.

Plan d'action :

Déclenchement de la gestion de crise, Ermewa a pris la décision de vérifier tous les wagons de la même année et ayant les mêmes caractéristiques. Des enquêtes ont été lancées et suivaient leur cours à la fin de 2018.

Décembre 2018

Description :

De l'amiante a été trouvé sur 2 wagons (crapaudine du bogie) révisés dans un atelier de maintenance de la SNCF en 2009.

Plan d'action :

Ermewa et la SNCF ont collaboré pour identifier la flotte potentiellement concernée. Ermewa elle-même a pris des mesures concernant des wagons intégrant des pièces en amiante. Les résultats de ces contrôles ont confirmé

que ces wagons pourraient continuer à être exploités sans risque pour l’environnement, les exploitants, les chargeurs et les entreprises ferroviaires. Ermewa a transmis une analyse des risques à toutes les parties concernées.

Les principaux incidents qui font toujours l’objet d’enquêtes

2013 - Incident concernant le wagon 3187 352 6 369 7 à Modane / Détenteur Fret SNCF / ECM Ermewa / Maintenance SNCF (niveau 4)

Description :

Dérive d’un wagon en bout de train qui est entré en collision avec une locomotive stationnée en gare de Modane.

Ermewa a suivi la recommandation du BEA-TT français et implémenté un plan d’action en 2015. Ce plan d’action mis en oeuvre par Ermewa, la Direction du Matériel de SNCF Mobilités et Faiveley Transport prévoyait :

- Le remplacement des tendeurs d’attelage non porteurs de date de fabrication par des tendeurs neufs au plus tard en 2027.
- Distributeur de frein : pour les distributeurs de type C3A & C3W, le fabricant (Faiveley) doit trouver une solution pour garantir l’étanchéité de la conduite du cylindre de frein jusqu’à -25 °C tout au long du cycle de vie conformément aux systèmes de maintenance. La recommandation du fabricant est de changer la membrane tous les 5 ans ou tous les 800 000 km. Selon le REX d’Ermewa et le référentiel de maintenance de la SNCF, la membrane était changée tous les 15 ans.

Malgré les conclusions du BEA-TT et des experts qui n’ont trouvé aucun manquement dans l’entretien du wagon, le Tribunal de Commerce de Nanterre a retenu la responsabilité d’Ermewa, en tant qu’ECM, pour les dommages subis par la locomotive car elle ne respectait pas les recommandations du fabricant concernant la fréquence de remplacement de la membrane du distributeur de frein recommandée. La possibilité de faire appel du jugement est envisagée.

2016 - Incident à Hitrino, wagon 3387 791 5 652 4 / Détenteur et ECM Ermewa (niveau 4)

Description :

Le 10 décembre 2016, un train composé de 22 wagons transportant des matières dangereuses a déraillé dans la gare d’Hitrino, en Bulgarie. Un wagon d’Ermewa (numéro 10 de la rame) a été percuté par un objet environnant pendant le déraillement, ce qui a entraîné la perforation de la citerne. Cette perforation a donné lieu à une fuite de gaz qui a provoqué une explosion peu après le déraillement. Le bilan humain est lourd avec 7 décès.

Plan d’action :

Conformément à notre procédure de SGS, Ermewa a activé la cellule de crise le 10 décembre 2016, dirigée par le CEO et assistée par le Directeur de la sécurité du Groupe.

Les experts d’Ermewa se sont rendus à Hitrino le lendemain de l’accident pour collecter toutes les données pertinentes pour l’enquête. En tant qu’ECM et détenteur, Ermewa a produit tous les documents d’entretien requis.

Ermewa a également réalisé une étude FEM (Méthode des Eléments Finis) sur l’impact dynamique qui a causé la perforation de la citerne. Cette étude a montré que les caractéristiques mécaniques du wagon impliqué (construit en 1971) étaient au moins aussi performantes que celles d’un wagon moderne.

L’enquête des autorités bulgares a conclu que la cause principale de l’accident était l’excès de vitesse. Le wagon d’Ermewa a été mis hors de cause par l’enquête.

2017 - Fissures sur les essieux montés BA004/ZDB29

Ermewa a participé au Groupe de travail du JNS (Joint Network Secretariat) formé par l’EUAR qui a imposé la prise de mesures transitoires jusqu’à ce que les principales causes aient été identifiées. Ermewa a mis en oeuvre des directives plus strictes.

Fissures sur les bogies AFR22

Description :

Le 10 novembre 2017, l’ANS française, l’Établissement public de sécurité ferroviaire (EPSF) a publié une alerte de sécurité concernant des fissures qui pourraient affecter les bogies de type AFR22.

La flotte d’Ermewa compte potentiellement 1 221 wagons visés par cette alerte.

Plan d’action :

La Cellule de crise a immédiatement été activée. Grâce à la contribution de toute l’équipe d’Ermewa en Europe, les bogies ont tous été contrôlés avant fin 2017.

Lors de ces contrôles, des fissures ont été détectées et confirmées.

Ermewa a élaboré un plan d’action qui a été présenté à l’ANS française. L’EPSF a validé le plan d’action sur la base duquel Ermewa a réalisé une analyse de fatigue par éléments finis qui a confirmé le risque de dommages anticipé sur le bogie correspondant. Sur la base de ces conclusions, Ermewa s’est engagé à mettre en oeuvre une méthodologie de réparation et de modification en étroite collaboration avec l’ANS française.

Des mesures exceptionnelles ont été prises par la Direction technique d’Ermewa pour surveiller le comportement de la zone à risque tant que la méthodologie de réparation n’aura pas été mise en oeuvre.

CONTENEURS

2 incidents peuvent être signalés :

Mai 2018

Incident de citerne dans un dépôt, aucune blessure ou dommage à l’environnement n’a été signalé(e) SECS593114-0 pour A&AT LLC.

Description :

La tête de la citerne a été arrachée par la pression lorsque le dépôt (qui n’est pas notre dépôt habituel) a apparemment utilisé de l’air comprimé au lieu de la pression hydraulique pour atteindre la pression de test maximale de la citerne. Eurotainer n’a pas été tenue responsable.

Juillet 2018

URU164248, incident sur une autoroute près de São Paulo au Brésil

Description :

Rupture de la connexion entre les 2 châssis et l’un des châssis de l’unité EURU164248 s’est renversé. La partie supérieure de cette unité a été lourdement endommagée. D’après le rapport de police, il n’y a pas eu de décès ou de personnes blessées lors de l’incident. Eurotainer n’a pas été tenue responsable.

ATELIERS

La sécurité est une préoccupation de tous les instants chez Inveho où le risque inhérent d’accident du travail est élevé (mouvement de wagons sans freins, manutention de pièces lourdes, travaux en hauteur, travaux dans des atmosphères confinées, risques chimiques, risques de chute, etc.). Chacun de ces risques implique des procédures et des mesures concrètes de prévention, par exemple des sessions d’information sur la sécurité, des contrôles de sécurité quotidiens sur place et un dialogue permanent au sein du CHSCT (Comité d’hygiène, de sécurité et des conditions de travail). En outre, Inveho investit constamment dans son outil industriel pour améliorer l’efficacité, la sécurité et le confort des opérateurs.

1 incident humain principal peut être signalé en 2018 :

Mars 2018

Description :

Un opérateur marchait sur une voie à la recherche de son chef d’équipe et a été heurté par la locomotive. Conséquence : il a subi d’importantes blessures physiques.

Plan d’action :

Mise en oeuvre à différents niveaux : accès aux voies, équipement des collaborateurs avec des tenues de haute visibilité, mise à jour de la procédure sur le fonctionnement et l’intervention sur les voies, communiquer en interne. L’accès à cette zone a été condamné et la procédure opérationnelle a été redéfinie. Une caméra sera montée sur la locomotive.

2.2 MESURES VISANT À AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

La sécurité est la priorité du groupe Ermewa. La sécurité n'est ni un concept abstrait ni une accumulation de statistiques et d'indicateurs parfois incompréhensibles. C'est une promesse simple et concrète : garantir une sécurité totale à nos collaborateurs dans leur travail et à nos clients dans l'utilisation des ressources et des services. Cette responsabilité collective doit être prise au sérieux et être placée au coeur de toutes nos décisions et actions.

WAGONS

La sécurité est une valeur fondamentale chez Ermewa, nous nous efforçons tous de garantir la sécurité de nos wagons, de notre personnel et de nos clients. Quel que soit notre poste au sein de l'entreprise, nous devons sans relâche garantir l'intégrité des données, qui est prépondérante pour la fiabilité et la réussite de notre activité, et veiller en permanence à la sécurité de tous les wagons que nous louons et entretenons.

Audit sur tous les wagons transportant des matières dangereuses

Ermewa a dû gérer des événements de niveau « élevé » ou « majeur » qui se sont produits au cours des 2 dernières années sur des wagons transportant des matières dangereuses. En tant qu'ECM et détenteur, Ermewa est tenue de louer des wagons sûrs et conformes à la réglementation en vigueur. Pour renforcer cet engagement, la direction d'Ermewa a décidé de procéder à une évaluation complète des risques auxquels Ermewa est exposé dans le cadre de l'exploitation de ses flottes de wagons transportant des matières dangereuses. À l'issue de cet audit, la direction d'Ermewa déterminera, avec l'aide de l'équipe en charge de la gestion de la sécurité du groupe, les mesures qui pourraient être nécessaires afin de renforcer la sécurité de l'exploitation des wagons destinés au transport de matières dangereuses.

Référentiel de maintenance unique d'Ermewa

En tant qu'ECM et dans le cadre de la fonction de développement de l'entretien (Règlement (UE) n° 445/2011), Ermewa est responsable de la gestion de la documentation correspondante, y compris la gestion de la configuration, à partir des données de conception et d'exploitation ainsi que des performances et des retours d'expérience. En 2018, Ermewa a pris la décision de fusionner les référentiels de maintenance existants (Ermewa, SNCF, VPI) en un référentiel de maintenance unique : Ermewa / VPI pour simplifier sa gestion et réduire les risques d'erreurs.

CONTENEURS

Eurotainer a conclu un partenariat avec le fournisseur de joints VSP (et Klinger, son partenaire de distribution mondial) pour s'approvisionner en équipements haut de gamme afin d'améliorer la fiabilité et la sécurité des actifs.

ATELIERS

Garantir la sécurité du personnel et des équipements est une priorité pour les ateliers Inveho.

Les équipes HSE effectuent une visite de sécurité quotidienne dans chaque atelier. En 2018, elles ont commencé à utiliser une tablette avec un logiciel spécifique permettant une réactivité maximale.

Le premier objectif est de s'assurer que les opérateurs portent des EPI (Équipements de protection individuelle), que les consignes de sécurité sont claires pour chaque opérateur et d'analyser les environnements où travaillent les équipes. Après chaque visite, un compte rendu est envoyé au chef d'équipe ou au responsable. Si des anomalies sont signalées (opérateur ne portant pas d'EPI, équipements de sécurité défectueux ou manquants), un plan d'action est mis en oeuvre (formation de sensibilisation, mise à jour des équipements).

Comme l'autorise le règlement ECM (445/2011), Ermewa a décidé d'externaliser la fonction D « Fonction exécution de l'entretien » à chaque atelier lié contractuellement à Ermewa. En ce sens, l'atelier est chargé de l'entretien obligatoire d'un wagon de marchandises ou de ses pièces, y compris la documentation de remise en service.

Dans le cadre de cette fonction, des formations sont régulièrement organisées au sein des ateliers lorsque les référentiels de maintenance évoluent.

2.3 SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ

Le Groupe Ermewa a mis en place un Système de Gestion de la Sécurité au sein du groupe, a créé un Comité de pilotage de la sécurité au sein du Groupe et a adopté une méthode commune de gestion des événements pour assurer un retour d'information optimisé.

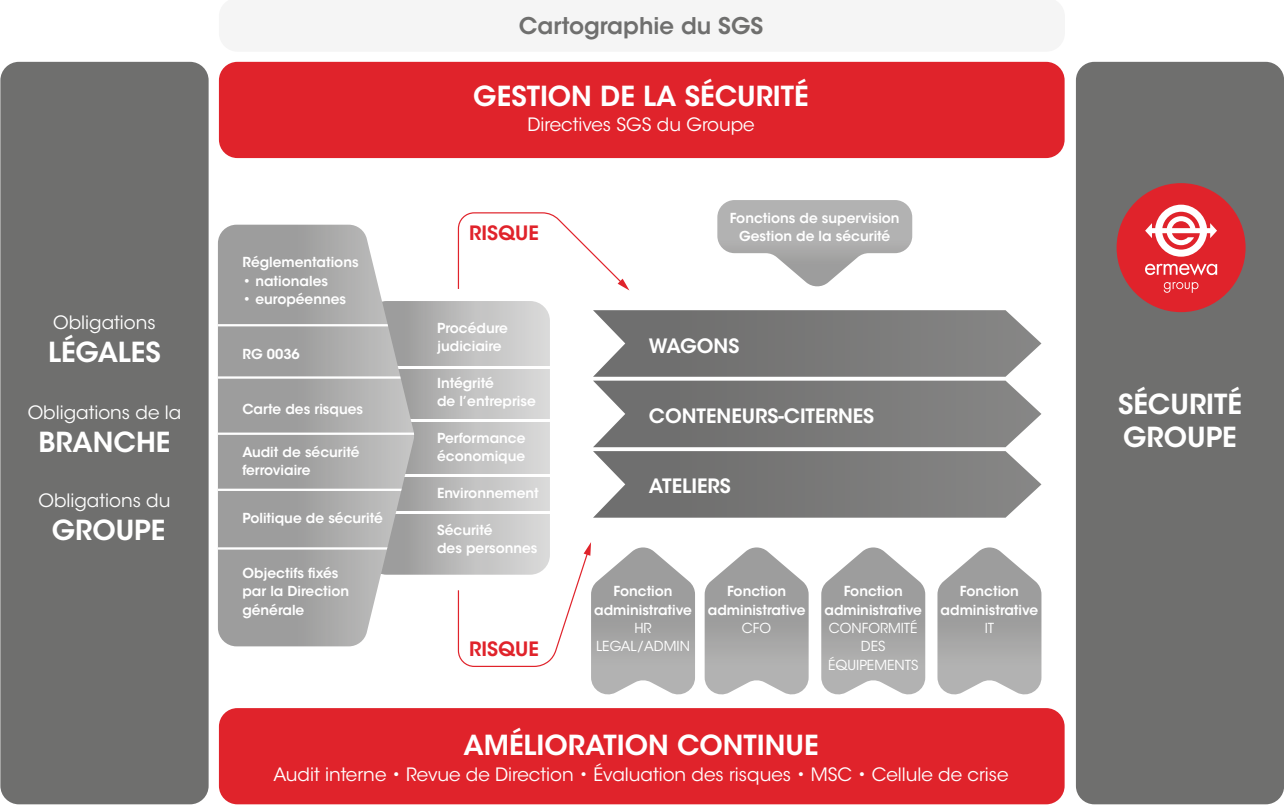
Le Comité de pilotage du SGS inclut le CEO, le Directeur de la sécurité, les coordinateurs des 3 Unités opérationnelles (Wagons, Conteneurs et Ateliers) ainsi que les fonctions administratives (Direction technique, Finances, RH, Juridique et Informatique).

Le SGS garantit le contrôle de l'ensemble des risques engendrés par chaque activité du groupe et organise la surveillance et le contrôle des risques pour :

- Anticiper les risques et la sécurité (évaluation des risques),
- Collecter et classer les événements liés à la sécurité (traçabilité).

2.4 ÉVALUATION DES RISQUES ET TRAÇABILITÉ

L'un des objectifs consiste à évaluer les risques de l'ensemble de nos activités qui sont résumés dans la cartographie ci-dessous.



L'adoption d'une culture commune et l'application de règles harmonisées sont essentielles au fonctionnement du SGS afin d'atteindre les objectifs de performance de sécurité.

L'intégration de facteurs humains dans les décisions et dans le processus de retour d'expérience est essentielle à la gestion des risques et à l'amélioration de la sécurité ferroviaire.

Cette approche implique la connaissance des comportements individuels et collectifs.

L'improvisation n'a pas lieu d'être dans le domaine de la sécurité et chaque évolution et/ou changement doit être analysé pour garantir la maîtrise des risques. Ainsi, le Groupe doit adopter des règles harmonisées en matière de sécurité. En tant qu'élément spécifique de la sécurité ferroviaire, l'exécution de la Méthode de sécurité commune est imposée par le Règlement (UE) n° 402/2013.

Un processus harmonisé a été nécessaire dans le cadre du SGS afin que toutes les entités utilisent une méthode de sécurité commune. L'outil de gestion des risques déployé évalue le risque systématique d'un événement qui pourrait être affecté par un changement.

2.5 COMPÉTENCES, FORMATION ET SAVOIR-FAIRE

Compte tenu de ses activités, Ermewa évolue dans un environnement systémique et un haut niveau d’expertise est donc nécessaire. Afin de répondre à cette attente, Ermewa a pris la décision de travailler à la création d’un système de formation dédié. Un projet de structure de formation a été lancé début 2019. Il fournira à tous les collaborateurs la formation dont ils ont besoin et permettra aussi de développer l’apprentissage et le mentorat. Afin de mener à bien ce projet, Ermewa recherche un partenariat avec un organisme de formation reconnu et compétent.

En interne, un outil d’apprentissage en ligne a été développé afin de proposer un outil accessible à tous. La première étape de ces déploiements concerne l’unité opérationnelle Wagons.

PARTENARIAT AVEC DES ÉCOLES

Atténuer le risque de perte de compétences est un objectif clé pour notre activité.

Dans ce contexte, Ermewa valorise les étudiants ; plusieurs projets sont ainsi en cours pour mettre en avant les métiers d’Ermewa et sensibiliser les jeunes aux métiers du ferroviaire. Ermewa collabore étroitement avec l’ESTACA (École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile) et le Club des alternants et VIE. L’été dernier, le bureau de Prague d’Ermewa a organisé une excursion pour de jeunes étudiants tchèques en collaboration avec l’atelier RYKO a.s. L’objectif était de faire connaître les possibilités de carrière dans le secteur ferroviaire en présentant les deux entreprises.

FORMATIONS

Les collaborateurs des bureaux français du groupe ont eu l’occasion de suivre les formations suivantes :

- Premiers secours
- Conduite dans des conditions extrêmes
- Utilisation d’un extincteur

2.6 CULTURE DE SÉCURITÉ

La plupart des processus au sein du SGS auront un impact sur les conditions de travail et l’environnement des salariés du groupe ; il est donc essentiel que les connaissances et les méthodes relatives au facteur humain en fassent partie intégrante.

Le principe fondamental de la conception centrée sur le facteur humain impliquant la participation des salariés devrait être établi dans le SGS tout au long du cycle de vie du système.

Les avantages de l’intégration des facteurs humains dans le SGS sont les suivants :

- Amélioration de la sécurité
- Bien-être
- Épanouissement
- Efficacité
- Efficience



Les facteurs humains concernent l’optimisation de la performance des travailleurs sur le lieu de travail en matière de sécurité, de bien-être et d’efficacité.

Ils considèrent l’environnement de travail d’un point de vue humain, analysant l’ensemble du système et son influence sur la manière dont chacun se comporte et interagit avec les activités ferroviaires.

Les facteurs humains mettent l’accent sur l’« adéquation » entre l’utilisateur, les équipements et son environnement.

Ils jouent un rôle de plus en plus important dans les systèmes modernes complexes et critiques pour la sécurité.

Même lorsque certains processus sont automatisés – souvent afin de réduire les erreurs humaines – l’humain constitue un élément essentiel de l’organisation et du système.

Les salariés sont au centre de ce système technologique, social et organisationnel et la clé de la réussite ou de l’échec.

Une culture de la sécurité ne peut se développer et évoluer que lorsqu’il y a une gestion solide, ainsi qu’une participation active de chacun et lorsque la confiance et la coopération existent à tous les niveaux de l’organisation.

SÉMINAIRES

Afin de promouvoir une culture de sécurité au sein de la BU Wagons, Ermewa a organisé 3 séminaires internes en 2018 :

- Réunion technique en mars : les participants ont été sensibilisés aux conséquences d’un accident ferroviaire majeur. L’exemple choisi est l’accident de Viareggio en Italie (l’un des accidents ferroviaires les plus tragiques en Europe) avec la lecture des réquisitions et des lourdes peines pour la direction de la société de location de wagons mise en cause, mais aussi pour toutes les autres parties prenantes (l’entreprise ferroviaire, l’infrastructure, les ateliers où l’entretien du wagon a eu lieu).
- Réunion du customer service en octobre : l’un des objectifs de ce séminaire était de mettre en évidence les missions du customer service qui pourraient avoir un impact sur la sécurité ferroviaire.
- Réunion commerciale en novembre : la sécurité a été évoquée dans le cadre de la digitalisation ; des formations sur ce thème ont également été mises en place.

WAGONS

Wagons de transport de chlore

En ce qui concerne la flotte existante, les wagons destinés à la Suisse devaient être remis en état au plus tard le 31 décembre 2018 selon des recommandations spécifiques. En outre, selon la réglementation du RID, les wagons de transport de gaz de la classe II fabriqués avant le 1er octobre 1978 ont été ou devront être ferrailés entre 2017 et 2029.

Le chlore est l'un des produits les plus dangereux à transporter dans un wagon-citerne.

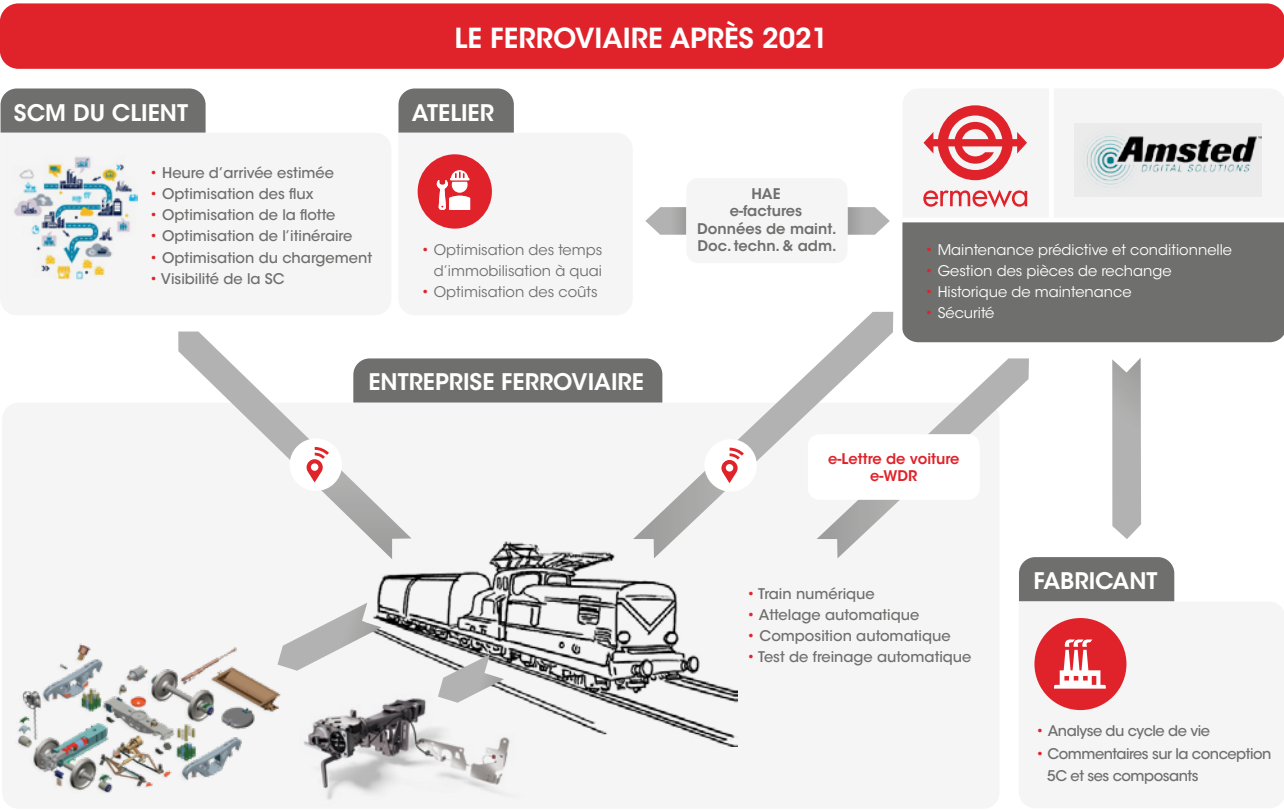
Ermewa a commencé à fabriquer des wagons de transport de chlore avec un niveau de sécurité passive supérieur au niveau imposé par les réglementations nationales, européennes ou internationales. Le REX a été pris en compte lors de la définition des spécifications techniques.

La sécurité active sera également présente sur ce wagon grâce à la digitalisation.

Digitalisation

L'objectif d'Ermewa est de disposer de 20 000 « wagons intelligents » équipés de dispositifs télématiques d'ici à 2022.

En mai 2018, un accord a été conclu entre Amsted Rail et Ermewa. Son objectif est de rendre le transport de fret ferroviaire plus attractif pour les chargeurs en Europe grâce à la digitalisation et à l'utilisation des produits d'IONX. En effet, la digitalisation offrira une meilleure visibilité sur la chaîne d'approvisionnement ferroviaire de nos clients, l'optimisation de leur chaîne d'approvisionnement et la réduction des coûts.



Ermewa a signé un accord de partenariat avec CFW (Competitive Freight Wagon) dont le concept inclut différentes fonctions telles que la conception d'un wagon fondamentalement novateur avec :

- Véritable allègement de la construction
- Faibles émissions sonores
- Vitesse et accélération élevées
- Communication avancée



Ermewa est également membre actif du TIS (Cercle d'innovation technique pour le fret ferroviaire)

L'objectif est d'élaborer des propositions viables sur la manière dont les wagons de fret ferroviaire peuvent être conçus (bogies innovants, systèmes de freinage, essieux montés) et dont les nouvelles technologies (télématique, opérations automatisées telles que le test de freinage) peuvent être mises en place progressivement d'ici à 2030.

CONTENEURS

En 2018, après une analyse approfondie des fabricants de conteneurs-citernes composites disponibles, Eurotainer a passé une commande et a récemment réceptionné de nouveaux conteneurs-citernes composites de 20 pieds (6 mètres) d'Omni Tanker.

Eurotainer a choisi Omni Tanker du fait de ses années d'expertise dans le domaine des matériaux composites, de sa conception de grande qualité et de sa volonté de collaborer avec Eurotainer afin de fabriquer des conteneurs-citernes répondant aux besoins de sa clientèle mondiale.

Omni Tanker était à la recherche d'une entreprise de location de conteneurs-citernes capable de l'aider à se développer à l'échelle mondiale. Omni et Eurotainer travaillent maintenant main dans la main pour fournir un produit offrant une alternative légère aux conteneurs-citernes en acier revêtu.

Implanté en Australie, Omni Tanker est l'un des leaders mondiaux de la technologie et de la fabrication des composites. Omni Tanker possède sa propre technologie de matériaux composites, appliquée à la fabrication de citernes composites de haute technologie dotés d'une résistance chimique exceptionnelle et d'un faible poids à vide pour le transport en vrac de produits chimiques corrosifs et de haute pureté.

Ce sont ces deux caractéristiques essentielles qui distinguent Omni Tanker de ses concurrents et font de son produit le choix idéal pour Eurotainer. La capacité d'offrir à ses clients un conteneur-citerne composite sûr, léger, solide, facile à nettoyer et polyvalent est un objectif d'Eurotainer depuis un certain temps déjà. Omni Tanker a mis au point une technologie révolutionnaire qui transformera l'industrie des conteneurs-citernes, ce qui correspond parfaitement à la vision et à l'engagement d'Eurotainer, à savoir fournir à sa clientèle mondiale des équipements innovants de transport de produits chimiques corrosifs et de grande pureté.

Le choix d'Omni Tanker s'inscrit dans la stratégie d'Eurotainer d'être le leader mondial des conteneurs-citernes spécialisés. Eurotainer était fière de dévoiler et de présenter les nouveaux conteneurs-citernes composites lors de sa journée technique pour la clientèle tenue à Houston, aux États-Unis.



ATELIERS

Inveho s’est doté d’un équipement automatisé pour le lavage des roulements d’essieu.

Cette machine à haute performance, la seule utilisée en Europe, augmentera le confort de travail du personnel et améliorera la productivité et la qualité.



Un autre investissement important concerne une cabine de soudage pour les bogies afin de permettre un meilleur traitement des fumées, une meilleure ergonomie et de meilleures conditions de travail dans l’atelier.

WAGONS

Responsabilité sociale des entreprises

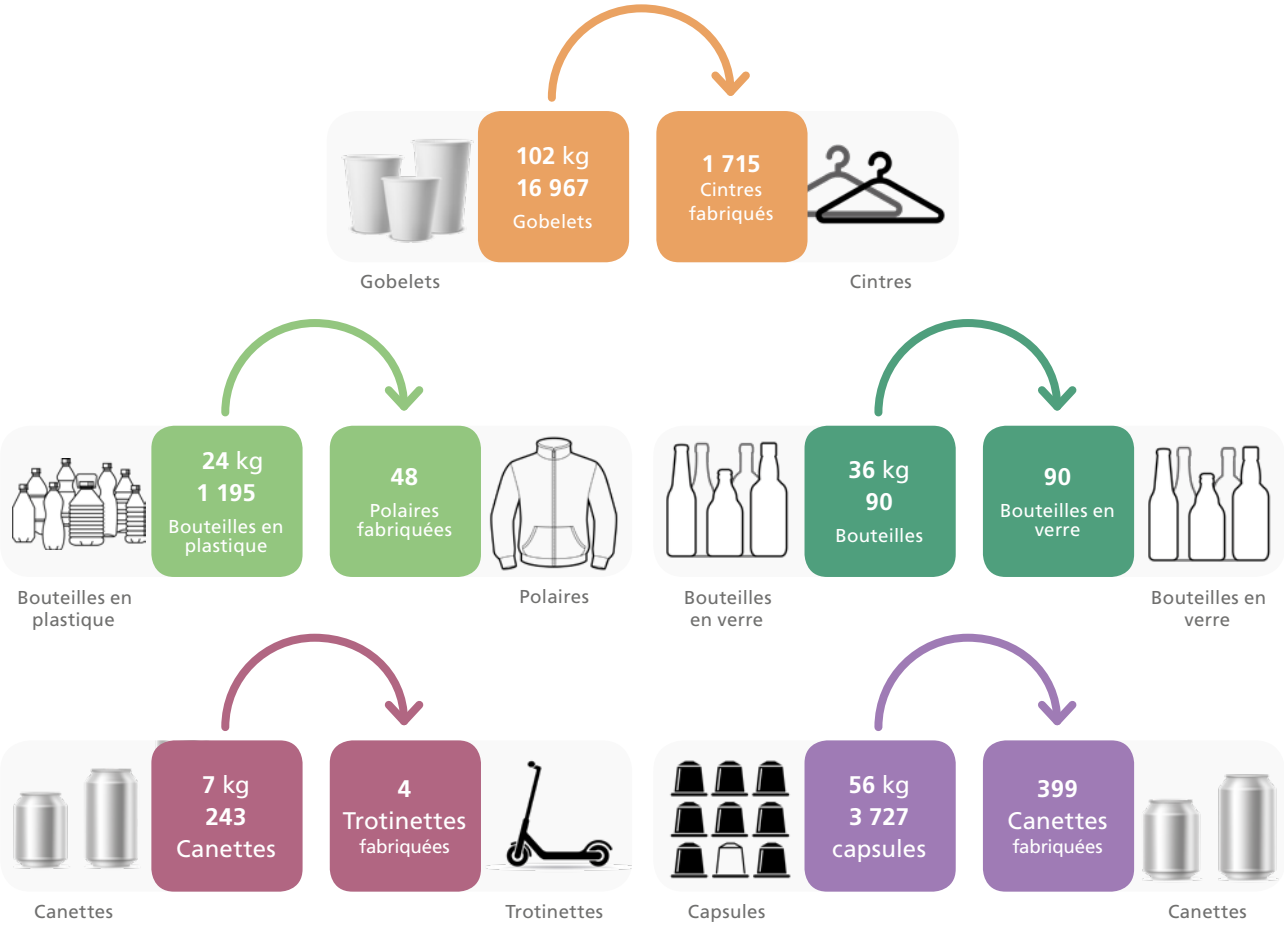
La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un modèle d’affaires autoréglementé qui aide une entreprise à être socialement responsable envers elle-même, ses parties prenantes et le public. Pour répondre aux attentes de nos clients, Ermewa a ouvert un accès via la plateforme EcoVadis. Le score de notre évaluation en 2018 était de 51/100, soit le niveau confirmé (Silver). La note moyenne des entreprises évaluées par EcoVadis était de 42,4/100. Les thèmes suivants sont couverts :

- Environnement
- Social
- Éthique commerciale
- Achat durable



Recyclage

886 kg de déchets ont été recyclés en 2018 (gobelets en plastique, bouteilles en plastique et en verre, canettes et capsules) au sein du bureau de Levallois. Voici les résultats de la conversion des déchets en énergie :



Économie circulaire

L'économie circulaire est une opportunité économique et environnementale majeure pour les années à venir. Elle propose de repenser nos modes de production et de consommation pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles et limiter ainsi les déchets générés.

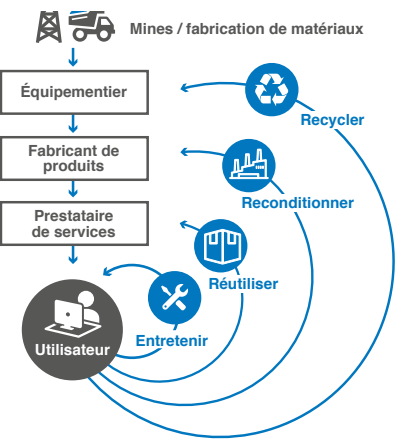


Schéma de l'économie circulaire adapté du diagramme de la Fondation Ellen MacArthur

L'économie circulaire est au coeur de notre modèle d'entreprise depuis 60 ans. En tant que pionnier dans ce domaine, nous entretenons, réutilisons, rénovons et recyclons notre flotte de 42 000 wagons.

Nos équipes dédiées redéployent les wagons en fin de location en vue d'une nouvelle utilisation dans toute l'Europe.

Chaque mois, Ermewa gère plus de 4 000 opérations de maintenance en Europe et prévoit d'améliorer l'efficacité de la maintenance d'environ 25 % grâce aux technologies de prévision.

En 2018, Ermewa a rénové plus de 1 000 wagons, ce qui permet de prolonger leur durée de vie d'au moins 10 ans. Ermewa a également recyclé 2 000 wagons pour produire de l'acier de haute qualité.

À la fin de la vie de chaque wagon, tous les matériaux sont recyclés ou réutilisés. Par exemple, nous avons travaillé avec une société française respectueuse de l'environnement qui confectionne des sacs à main et accessoires à l'aide de bâches de wagons.

Pour aller plus loin et améliorer encore l'efficacité de l'économie circulaire, la digitalisation devrait permettre d'équiper l'ensemble de notre flotte de balises GPS. Grâce à l'analyse des données des capteurs embarqués, Ermewa sera en mesure de remettre en état chaque wagon en fonction de son état individuel.

Pour Ermewa et ses parties prenantes, l'économie circulaire constitue une triple réussite grâce à des avantages économiques, environnementaux et sociaux.



Des sacs uniques et originaux ont été fabriqués en France à partir de bâches de train recyclées : www.bilum.fr.

Train numérique Perrier

La nouvelle ligne de chemin de fer reliant l'usine Perrier de Vergèze (le site de la source d'eau gazeuse située dans le sud de la France) et le port de Fos-sur-Mer a été inaugurée le 17 octobre 2018.

Créée en 1898, cette ligne de fret avait été abandonnée par Perrier en 2007.

Désormais, Perrier émet 2 500 tonnes de CO2 de moins chaque année en réduisant le nombre de camions de transport de 27 000 par an. Ce train électrique à 80 % transportera 54 conteneurs par jour grâce à la location de wagons porte-conteneurs fabriqués l'an dernier. Équipé de la technologie développée par Amsted Digital Solutions, le train sera géolocalisé, ce qui permettra à Nestlé Waters et à son commissionnaire Bolloré Logistics d'accéder à la position des wagons, aux entrées / sorties des sites et bientôt à l'ETA (Heure d'arrivée estimée). Notre client sera en mesure de retracer l'origine de chaque bouteille d'eau depuis l'usine jusqu'au magasin en Amérique du Nord.



ATELIERS

Inveho soutient une initiative environnementale grâce au programme Reforest’Action. Pour compenser l’utilisation importante du bois dans ses activités, en particulier lors du remplacement du revêtement de sol des wagons d’Ermewa, Inveho a décidé de planter 2 000 arbres dans le cadre du projet de reboisement dans les Ardennes, près de Verdun (nord-est de la France).

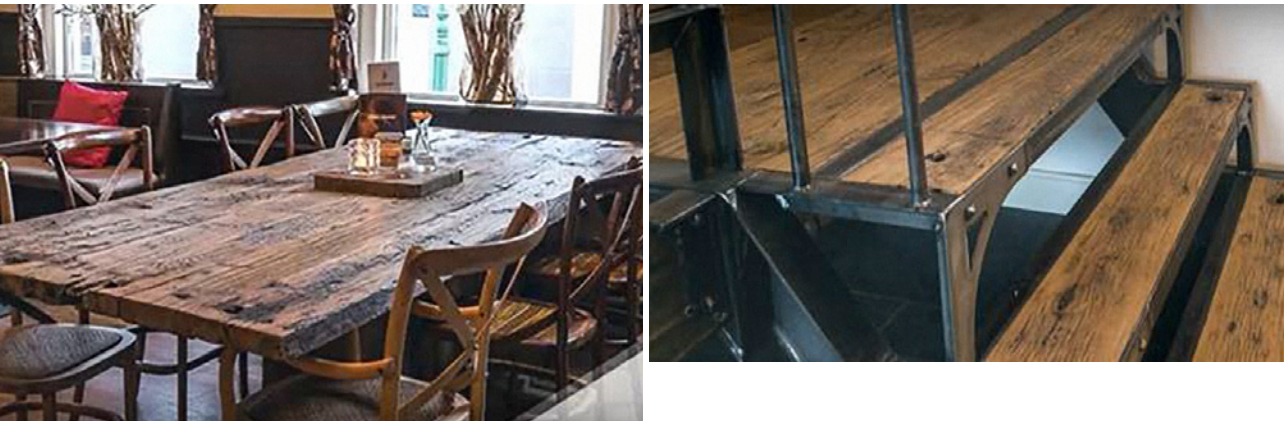


Remise en état et recyclage

Inveho a déjà converti 40 wagons-tombereaux T19 pour Ermewa (transport en vrac). Ce travail comporte plusieurs étapes : renforcement structurel, révision générale, modification du plancher, démontage de tous les mécanismes de couverture, peinture et lettrage.



Par ailleurs, une entreprise basée aux Pays-Bas transforme le plancher de ces wagons en tables à manger ou en escaliers.



Santé et Bien-être

Convaincu de la force de notre Groupe grâce à sa diversité, sa volonté d’encourager l’égalité et plus généralement son ouverture d’esprit, le Groupe a offert à ses salariés l’opportunité de s’impliquer et de soutenir des causes comme le handicap mental en organisant ou en participant à des événements sportifs liés aux Jeux Special Olympics. En juin 2018, 14 membres du groupe Ermewa et 5 athlètes Special Olympics, répartis en 5 équipes, ont participé à la course caritative organisée à La Défense (Paris).



Hôpital Necker-Enfants Malades à Paris : les salariés du siège du Groupe Ermewa à Levallois-Perret ont participé à la collecte de jouets organisée au profit des enfants à l’hôpital pour enfants Necker, une unité pédiatrique spécialisée et un centre de référence pour les maladies rares et les maladies graves et complexes. Le Groupe Ermewa a également fait un don de 1 500 € à cet établissement.



WAGONS

Mise en oeuvre du 4ème paquet ferroviaire (PF)

- Le 4^{ème} paquet ferroviaire est un ensemble de textes de loi visant à achever le marché unique des services ferroviaires (espace ferroviaire unique européen).
- Le « pilier technique », qui a été adopté par le Parlement européen et le Conseil en avril 2016, renforce le rôle de l'agence en introduisant de nouvelles missions pour garantir une mise en oeuvre uniforme du cadre européen. Cela inclut notamment :
- Le Règlement 2016/796 de l'UE relatif à l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer
- La Directive 2016/797 de l'UE relative à l'interopérabilité du système ferroviaire au sein de l'Union européenne
- La Directive 2016/798 de l'UE relative à la sécurité ferroviaire

Date d'entrée en vigueur : 16 juin 2019.
En voici les principaux changements :

- Un nouveau cadre pour la sécurité ferroviaire visant à promouvoir une culture de la sécurité
- Un rôle accru de l'Agence dans le système ferroviaire de l'UE :
 - À partir de juin 2019, l'Agence délivrera les autorisations de véhicules (actuellement les autorisations de véhicules sont délivrées par les autorités nationales de sécurité, par exemple l'EPSF en France, l'EBA en Allemagne).
 - L'Agence sera également chargée de la gestion de l'outil informatique « guichet unique » dans lequel tous les dossiers de demande d'autorisation de véhicules (Règlement UE n° 2018/545 du 4 avril 2018) devront être soumis.

L'autorisation s'applique aux véhicules et aux types de véhicules. Une autorisation de mise sur le marché d'un véhicule (AMM) donnera toujours lieu à une autorisation de type de véhicule accordée en même temps.
Un nouveau type de véhicule et/ou un nouveau véhicule doit toujours être autorisé. Lorsque des modifications sont apportées au type de véhicule et/ou au véhicule, qu'il s'agisse d'une modification des règles applicables suffisante pour impliquer une nouvelle autorisation de type, une modification de la conception (en fonction de l'étendue de la modification) ou une modification du domaine d'utilisation, il est nécessaire de demander une autorisation.
En cas de modification du type de véhicule et/ou d'un véhicule déjà autorisé, l'étendue des modifications doit être analysée.

Une nouvelle autorisation est requise si :

- Les paramètres affectant la compatibilité technique entre le véhicule et le domaine d'utilisation ont été modifiés.
- Le niveau général de sécurité peut être affecté négativement par le changement ou la STI concernée l'exige.
- Un véhicule inchangé nécessite une autorisation en cas de changement du domaine d'utilisation.

Cette réglementation aura un impact sur notre activité en cas de :

- Wagons récemment fabriqués
- Modification des wagons existants

Révision des spécifications techniques d'interopérabilité (STI Bruit et WAG)

La principale révision concerne le règlement (UE) n° 1304/2014 de la Commission du 26 novembre 2014 relatif à la spécification technique d'interopérabilité concernant le sous-système « matériel roulant — bruit » (STI Bruit).

Promulgation : Deuxième semestre 2019

Dernier projet : à partir du 8 décembre 2024, les wagons relevant du champ d'application du règlement (UE) n° 321/2013 qui ne sont pas couverts par le point 7.2.2.2 de l'annexe du présent règlement ne seront pas exploités sur les routes plus silencieuses.

Les wagons existants non conformes aux STI WAG et STI Bruit devront être équipés de semelles de frein plus silencieuses (K ou LL en matériau composite) ou de disques de frein pour le frein de service.

Une « route plus silencieuse » désigne une partie de l'infrastructure ferroviaire d'une longueur minimale de 20 km sur laquelle le nombre moyen de trains de marchandises exploités quotidiennement pendant la nuit est déterminé.

Ermewa faisait partie du groupe de travail qui a conduit l'UE à adopter cette STI et à préserver la compétitivité du fret. Ermewa a obtenu une subvention de l'Union européenne pour réduire les coûts de rénovation ; les wagons équipés de semelles de frein en fonte sont équipés maintenant de semelles composites LL.

À la fin de 2018, Ermewa a rénové 5 500 wagons.

Ces changements ont un impact majeur sur notre activité et il est important pour nous d'anticiper les changements et mettre en oeuvre des mesures suffisamment tôt pour sécuriser les activités existantes, mais aussi pour les développer.

CONTENEURS

Aucun impact majeur sur la réglementation en 2018.

À noter que le partenaire d'Eurotainer, à savoir Omni Tanker, est membre du groupe de travail de l'ONU impliqué dans la préparation du règlement ONU-IMO pour les citernes en PRF (plastiques renforcés de fibres).

ATELIERS

La documentation de maintenance telle que le référentiel VPI est régulièrement mise à jour, les ateliers doivent assurer le suivi de ces changements et informer les personnes concernées.

Les entités chargées de la maintenance (ECM) sous-traitent la fonction d'exécution de la maintenance, qui assure l'entretien technique obligatoire d'un wagon de marchandises ou de ses pièces, y compris la documentation de remise en service. Chaque ECM gère sa propre documentation de maintenance, les ateliers doivent régulièrement tenir compte de ces changements pour réviser les wagons en conséquence.

La révision du règlement n° 1304/2014 de la Commission européenne du 26 novembre 2014 relatif à la spécification technique d'interopérabilité concernant le sous-système « matériel roulant — bruit » (STI Bruit) a également un impact sur les ateliers chargés de la mise en conformité des wagons bruyants à l'aide semelles de frein plus silencieuses (semelles composites LL).

La croissance externe est l'un des objectifs du Groupe Ermewa et 2018 a été une année couronnée de succès.

WAGONS

Deux flottes respectivement composées de 590 et 155 wagons porte-conteneurs d'occasion ont été achetées. Parallèlement, les contrats de location connexes ont été signés avec Ermewa. Ces principales acquisitions permettront au groupe de renforcer ses parts de marché dans ce secteur et d'atténuer le vieillissement de ses actifs. 100 wagons-trémies Falns de 83 m³ ont également été acquis l'année dernière, tous loués et exploités en Allemagne.

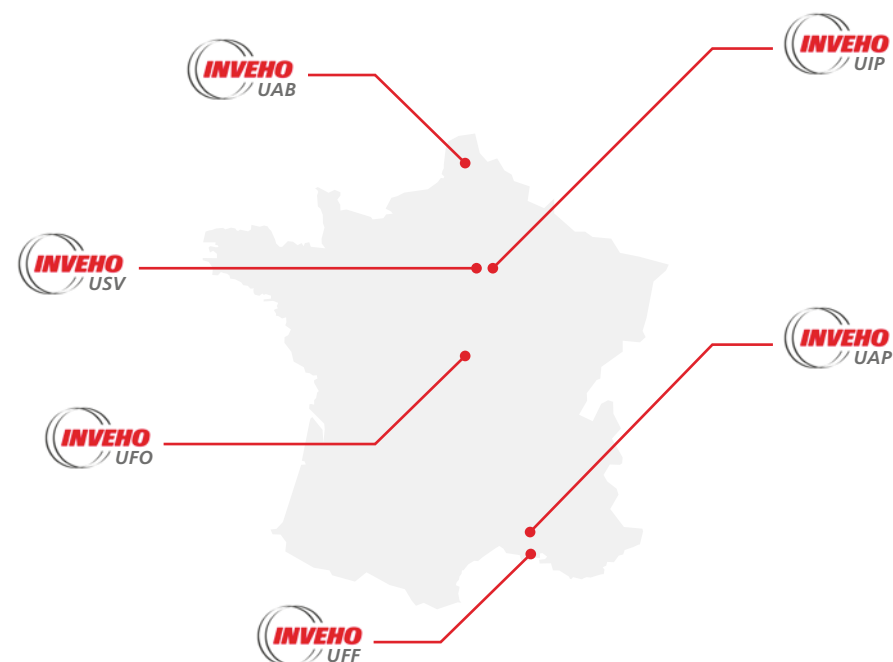
CONTENEURS

L'acquisition d'une participation majoritaire dans Taylor Minster Leasing (TML) a été finalisée le 31 juillet 2018. Grâce à cette opération, Eurotainer assumera le contrôle de la flotte de conteneurs-citernes de TML et de toutes les activités de location contractuelle sous la direction de TML.

TML est l'un des pionniers de la location de conteneurs-citernes et l'un des plus grands loueurs de conteneurs-citernes gérés par leur propriétaire dans le monde. La flotte gérée par TML inclut de plus de 4 500 conteneurs-citernes, dont des conteneurs standards et spéciaux pour produits liquides, y compris les conteneurs-citernes pour gaz liquéfiés et cryogéniques.

ATELIERS

Inveho a renforcé sa présence en France avec l'acquisition au début de 2018 de l'atelier SGTL près de Paris. À compter du 1^{er} janvier 2018, tous les sites de cette Division ont été regroupés sous une seule marque : INVEHO. INVEHO possède 6 ateliers et peut proposer une offre multimétiers et multiservices unique en France.



WAGONS

Aucune nouvelle certification n'a eu lieu en 2018
Suivi de la norme ISO 9001:2015 et ECM



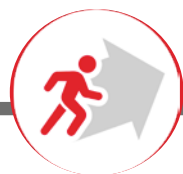
CONTENEURS

Eurotainer a été certifiée ISO 9001:2015

ATELIERS

Les certifications suivantes ont été renouvelées pour les Ateliers :

- ISO 9001:2015
- VPI (référentiel de maintenance)
- ECM (fonction d'exécution de l'entretien)



Notre vision est de continuer à mettre la sécurité et la croissance durable au coeur de nos activités.

Notre mission consiste à mettre en commun les ressources et les technologies, à investir pour nos clients, en leur assurant une performance et une sécurité optimales.

Notre objectif est de continuer à améliorer notre savoir-faire et nos compétences par le biais d'un système de formation interne au profit de nos activités commerciales et opérationnelles.

Notre ambition est de faire en sorte que nos investissements en R&D produisent des résultats qui favorisent le développement vertueux du transport ferroviaire de marchandises pour les années à venir.



- ADS** : Amsted Digital Solutions
- AMM** : Autorisation de mise sur le marché
- ANS** : Autorité nationale de sécurité
- ATEX** : Atmosphère explosive
- BEA-TT** : Bureau Enquête et Accident-Transport Terrestre
- BU** : Business Unit
- CEO** : Chief Executif Officer
- EBA** : Eisenbahn Bundesamt
- ECM** : Entité en charge de la maintenance
- EPSF** : Établissement public de sécurité ferroviaire
- ESTACA** : École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile
- ETA** : Heure d’arrivée estimée
- EUAR** : Agence de l’Union européenne pour les chemins de fer
- FEM** : Méthode des éléments finis
- PRF** : Plastique renforcé de fibres
- JNS** : Joint Network Secretariat
- GPL** : Gaz de pétrole liquéfié
- REX** : Retour d’expérience
- RID** : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
- RSE** : Responsabilité sociale des entreprises
- SGS** : Système de gestion de la sécurité
- QSE** : Qualité-Sécurité-Environnement
- TML** : Taylor Minster Leasing
- STI WAG** : Spécification technique d’interopérabilité du wagon

**Nous tenons à remercier tout particulièrement :
Les membres du Système de Gestion de la sécurité,
la Responsable Qualité Europe (Wagons)
et les membres du Service Marketing et Communication
pour leur contribution.**

